

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 03301

Numéro SIREN : 443 910 070

Nom ou dénomination : A.C.P.H

Ce dépôt a été enregistré le 04/05/2018 sous le numéro de dépôt B2018/010954

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/010954**
n°de gestion : **2002B03301**
n°SIREN : **443 910 070 RCS Lyon**

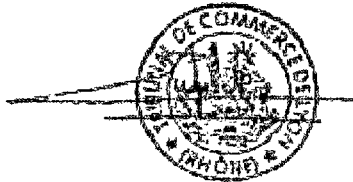
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 04/05/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A.C.P.H - Société par actions simplifiée
845 route Nationale 86 Zone Artisanale ou d'Activités La Clairière 69700 Montagny -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5028318

10956

① **BILAN - ACTIF**

DGFIP N° 2050 2018

Désignation de l'entreprise : SAS ACPH			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 845 ROUTE NATIONALE 86 69700 MONTAGNY			Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 4 4 3 9 1 0 0 7 0 0 0 0 2 0			Néant ☐ *					
			Exercice N, clos le, 31122017	N-1 31122016				
			Brut 1	Amortissements, provisions 2				
			Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	8 523	AG	8 523		
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP	20 686	AO	20 686		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	52 606	AS	44 173	8 433	10 045
		Autres immobilisations corporelles	AT	212 106	AU	104 681	107 425	100 447
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
			Autres participations	CU	15	CV	15	15
			Créances rattachées à des participations	BB		BO		
			Autres titres immobilisés	BD	85 720	BE	85 720	85 720
			Prêts	BF		BG		
			Autres immobilisations financières *	BH	2 100	BI	2 100	2 100
TOTAL (II)		BJ	381 755	BK	178 062	203 693	198 327	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	28 257	BM	28 257	25 889	
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	500	BW	500	500	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	148 167	BY	148 167	101 652	
		Autres créances (3)	BZ	64 477	CA	64 477	57 784	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Disponibilités		CF	196 697	CG	196 697	295 644		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	23 622	CI	23 622	13 773		
	TOTAL (III)	CJ	461 719	CK	461 719	495 243		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	843 474	1A	178 062	665 413	693 569	
Renvois (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an : CR				
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations	Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise SAS ACPH			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :40 227.....)	DA	40 227	40 227
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 023	4 023
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	221 244	213 924
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	50 777	77 320
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	316 271	335 494
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	116 386	97 980
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	799	121
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	75 389	90 640
	Dettes fiscales et sociales	DY	110 829	143 304
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	45 738	26 031
Compte régul.	EB			
	TOTAL (IV)	EC	349 141	358 075
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	665 413	693 569
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	292 011	304 626	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

③

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2018

Désignation de l'entreprise : SAS ACPH						Néant ☐ *			
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	1 246 508	FH		FI	1 246 508	1 378 705	
		FJ	1 246 508	FK		FL	1 246 508	1 378 705	
	Chiffres d'affaires nets*								
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	1 481	1 424	
	Autres produits (1) (11)					FQ		9 361	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 247 989	1 389 490	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	148 771	144 242	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	(2 368)	4 649	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	343 195	352 025	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	9 618	11 329	
	Salaires et traitements *					FY	445 752	480 581	
	Charges sociales (10)					FZ	204 386	232 946	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	41 521	45 230
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	157	6 485	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 191 032	1 277 487
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	56 957	112 003	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	3 057	3 307	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	3 057	3 307	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	12 500	13 588	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	12 500	13 588	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(9 443)	(10 282)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	47 514	101 722	

Désignation de l'entreprise SAS ACPH				Néant ☐ *			
				Exercice N	Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	4 127	11 373	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	55 667	833	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	59 793	12 206	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	2 738	7 285	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	42 817		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	45 556	7 285	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	14 238	4 921	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	10 974	29 322		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 310 840	1 405 002	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 260 062	1 327 682	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	50 777	77 320	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	2 216	576	
			- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
			Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1	1 481	1 424	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		9 361	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives	A6		obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Produit de cession d'immobilisation					55 667		
Régularisations des exercices antérieurs				1 688	3 699		
Régularisations diverses				384	427		
Amendes et pénalités				667			
VNC immobilisations cédées				42 817			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **665 413** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 310 840** euros et un total **charges** de **1 260 062** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **50 777** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2017** et finit le **31/12/2017**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les principales durées d'amortissement sont les suivantes:

- | | |
|----------------------------------|-------------------|
| - Logiciels: | 3 ans, |
| - Construction sur sol d'autrui: | 10 ans, |
| - Matériel et outillage: | entre 2 et 5 ans, |
| - Agencements, aménagements: | 5 ou 10 ans, |
| - Matériel de transport: | entre 1 et 5 ans, |
| - Matériel de bureau: | entre 3 et 5 ans. |

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur actuelle si celle-ci est inférieure. La valeur actuelle est appréciée par l'analyse des derniers comptes annuels clôturés par les sociétés dont les titres sont détenus.

L'analyse évoquée ci-dessus porte sur la situation des capitaux propres, le niveau des résultats et les perspectives d'évolution des sociétés concernées.

Lorsque la valeur actuelle des titres est inférieure au coût d'acquisition de ces mêmes titres, une provision pour dépréciation est constatée.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Engagement de retraite

Compte tenu de paramètres liés à l'âge et à l'ancienneté du personnel, les engagements de retraite ne représentent pas un montant significatif.

Autres informations

Etat exprimé en euros

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

La loi n° 2012-1510 du 29 décembre 2012 a instauré un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) en faveur des entreprises imposées selon un régime réel.

Ce crédit d'impôt est calculé sur les rémunérations versées aux salariés de ces entreprises à compter du 1er janvier 2013.

Le CICE est assis sur le montant brut des rémunérations qui n'excède pas 2,5 fois le SMIC.

Il est déterminé par année civile, quelles que soient la date de clôture des exercices et leur durée.

Son taux est fixé à :

- 4% des rémunérations versées en 2013
- 6% des rémunérations versées au cours des années 2014 à 2016
- 7% des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2017.

A la date du 31 décembre 2017, un montant de 18.346 euros a été comptabilisé au crédit du compte "C.I.C.E.", en diminution des charges sociales du personnel.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	8 523				8 523
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 523				8 523

CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	20 686				20 686
	Instal technique, matériel outillage industriels	58 145	2 950		8 489	52 606
	Instal., agencement, aménagement divers	25 720	3 583			29 303
	Matériel de transport	159 055	80 095		88 734	150 416
	Matériel de bureau, mobilier	30 270	3 076		961	32 386
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	293 876	89 704		98 183	285 397

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations	15				15
	Autres titres immobilisés	85 720				85 720
	Prêts et autres immobilisations financières	2 100				2 100
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	87 835				87 835

TOTAL	390 234	89 704		98 183	381 755
--------------	----------------	---------------	--	---------------	----------------

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	8 523			8 523
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 523			8 523
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	20 686			20 686
	Instal technique, matériel outillage industriels	48 100	4 561	8 489	44 173
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	18 150	3 475		21 625
	Matériel de transport	73 730	30 281	45 917	58 094
	Matériel de bureau, mobilier	22 719	3 203	961	24 961
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	183 384	41 521	55 366	169 539
TOTAL		191 907	41 521	55 366	178 062

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	2 100		2 100
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	148 167	148 167	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	7 870	7 870	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	35 341	35 341	
	Taxes sur la valeur ajoutée	16 336	16 336	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	4 930	4 930	
	Charges constatées d'avances	23 622	23 622	
	TOTAL DES CREANCES	238 366	236 266	2 100
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	116 386	59 257	57 130	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	75 389	75 389		
	Personnel et comptes rattachés	41 419	41 419		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	44 100	44 100		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	22 807	22 807		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 502	2 502		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	799	799		
	Autres dettes	45 738	45 738		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	349 141	292 011	57 130	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		67 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		48 594			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		799			

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2017
Total des Produits à recevoir		8 891
Autres créances clients		8 891
FACTURES A ETABLIR	8 891	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Total des Charges à payer		60 180
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		7 488
FACTURE A PAYER	7 488	
Dettes fiscales et sociales		34 912
CONGES PAYES A PAYER	19 498	
CHARGES SOC. S/ CP	9 422	
ORG.SOC./CHARGES A PAYER	5 730	
ETAT-CHARGES A PAYER	261	
Autres dettes		17 780
CLIENTS AVOIR A ETABLIR	17 780	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2017
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			23 622
ASSURANCES		9 700	
PUBLICITE		13 922	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			23 622

ANNEXE - Élément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2017	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		583,00	69,0000	40 227,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		583,00	69,0000	40 227,00

--

ANNEXE - Élément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Total des produits exceptionnels		59 793
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		4 127
<i>PROD.EXCEP./OP.GESTION</i>	<i>427</i>	
<i>PRODUITS S/ EX. ANTERIEURS</i>	<i>3 699</i>	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		55 667
<i>PROD.CESSION IMMO.CEDEES</i>	<i>55 667</i>	
Total des charges exceptionnelles		45 556
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		2 738
<i>CHARG.EXCEP./OP.GESTION</i>	<i>384</i>	
<i>AMENDES ET PENALITES</i>	<i>667</i>	
<i>CHARGES S/EXERCICES ANTERIEURS</i>	<i>1 688</i>	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		42 817
<i>VAL NETTE CPTABLE ELT CEDES</i>	<i>42 817</i>	
Résultat exceptionnel		14 238

ANNEXE - Elément supplémentaire

Transferts de charges

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Remboursement assurance	827
IJSS CPAM	654
TOTAL	1 481

A.C.P.H.
Société par actions simplifiée au capital de 40 227 euros
Siège social : 845 Route Nationale 86
ZA la Clairière, 69700 MONTAGNY
443 910 070 RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 4 AVRIL 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 50 777,44 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	50 777,44 euros
Auquel s'ajoute un prélèvement sur le compte "autres réserves" d'un montant de	19 222,56 euros
pour former un bénéfice distribuable d'un montant de	70 000,00 euros
A titre de dividendes Soit 120,07 euros par action	70 000,00 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 70 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende versé	Portion ouvrant droit à abattement	Portion n'ouvrant pas droit à abattement
31.12.2014	100,000 €	100,000 €	0
31.12.2015	100,000 €	100,000 €	0
31.12.2016	70.000 €	70.000 €	0

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 4 avril 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Martial FOSCHIANI

